

mention Métiers du notariat

RNCP21206 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	128, 345t
Formacode(s)	13275
Code(s) ROME	K1902, C1504
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Nîmes

<http://www.unimes.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce diplôme a vocation à former les personnels amenés à intervenir au sein d'un office notarial mais aussi l'ensemble des acteurs qui agissent en relation avec les notaires et les actes afférents à l'immobilier et l'habitat tels que : agent du cadastre, fonctionnaires des hypothèques, agents immobilier, experts fonciers, promoteurs immobiliers institutionnels, promoteurs immobiliers privés...

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire de ce diplôme peut attester des capacités suivantes :

en terme de savoir : maîtriser l'environnement juridique au sein duquel s'inscrivent et s'exécutent les tâches incombant aux métiers du notariat.

en terme de savoir-faire : connaître et avoir abordé avec pertinence les services et les interlocuteurs en relation avec les métiers, eu égard à la nature des tâches à exécuter.

en terme de savoir-être : répondre de manière immédiatement opérationnelle aux exigences du poste occupé, dès le commencement de l'activité professionnelle.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel travaille au sein de structures privées (études, office, entreprise...) ou publiques (tribunal judiciaire, administratif...).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Clercs de catégorie 2 (rédaction d'actes courants, accomplissement de formalités),
- Agents du cadastre,
- Agents immobiliers,
- Experts fonciers.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Profession réglementée : textes organiques du notariat (ordonnance du 2 novembre 1945 et décret du 5 juillet 1973)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 292 €
Familles professionnelles (FAP)	P3X90 — Professionnels du droit · tension 4/5 (Élevée) R3X84 — Employés et professions intermédiaires de l'immobilier · tension 5/5 (Très élevée) R4X93 — Cadres agents immobiliers et syndics · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	12 769
Jugés difficiles à recruter	52 %
Emplois saisonniers	4 %
Familles professionnelles (FAP)	P3X90 — Professionnels du droit R3X84 — Employés et professions intermédiaires de l'immobilier R4X93 — Cadres agents immobiliers et syndics

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur). Enseignants-chercheurs et professionnels

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

IDEM

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site de l'université de Nîmes

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/21206/>